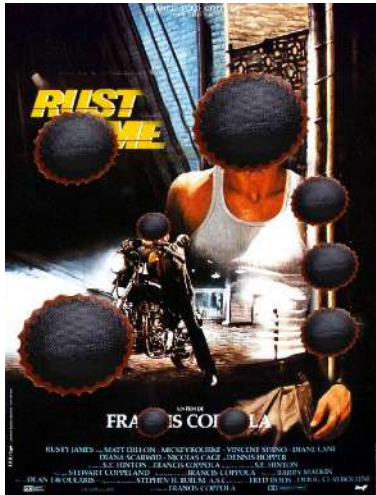


Le COURT CENTRAL

CSEC 22 avril 2022

Rustines gêne...

#SousEffectif #Polyvalence #Definitiondemetier #Avenants #Attractivité



Après une quinzaine d'années de départs non-remplacés, les équipes roulent depuis trop longtemps sur la jante. Le manque de bras se fait cruellement sentir, tant les trous dans la raquette sont nombreux. Pour pallier l'indigence de moyens, la direction s'est lancée dans un improbable concours Lépine du dynamitage de la fiche de poste. De plus en plus de GAD rejoignent le service client au moindre coup de Trafalgar. Un premier état des lieux laisse apparaître une carence d'avenants dans la plupart de ces cas de double périmètre, la direction s'est engagée à régulariser la situation. Depuis l'avènement de Fnac Perf, les GAD ont vu leur variable intégré à leur salaire de base, par conséquent, une GAD en plaçant une garantie, subirait une inégalité de traitement en n'étant pas rémunérée sur une vente à l'acte qu'elle aurait pourtant effectuée. Si le service client doit recourir à ces renforts de fortune, le département a forcément toute la misère du monde à faire vivre le projet Welcomer. Prétextant l'entraide entre collègues, certains encadrants ont transformé, le temps de dépanner, des logisticiens en welcomers. Encore des avenants aux

oubliettes ! Comment justifier ce grand écart entre deux métiers bien différents ? En effeuillant cette vieille marguerite des missions de la logistique, aux pâquerettes depuis belle lurette, la DRH a donné l'impression d'avoir trouvé un trèfle à 4 feuilles avec ce mot « accueillir », sensé tout solutionner. La direction se défend de vouloir castrer les initiatives. Même en ripolinant grossièrement à coups de « prétendue solidarité », c'est une vraie politique de bouche-trou et de polyvalence sauvage qui s'instaure dans les magasins. Quitte à enfoncer une porte ouverte, la Fnac oublie vite son discours de façade quand il s'agit de mettre en concurrence des salariés entre eux, sur le variable. Sur des opérations complexes de montage de dossier, des hôtesses font parfois tout le boulot pour ne rien toucher au motif qu'une case a été cochée par autrui. A force de faire faire tout et n'importe quoi à leurs employés, les métiers du commerce ont perdu beaucoup de leur attractivité. A Colmar, devant la difficulté à trouver une GAD, la Fnac a créé un poste d'encadrement RBO (Responsable back

Mi-lourd en mai

#1ermai #Dimanche #Férié #Conventioncollective #Recuperation

Été comme hiver, le stand à chichis de la Fnac ne déçoit jamais, n'est jamais en rupture de stock d'embrouilles en tout genre, et remet à chaque fois le couvert avec des trucs indigestes pour les salariés d'en-bas. La dernière mesquinerie porte sur le 1er mai. Depuis décembre 2020, un avenant de l'article 25.2 de notre Convention Collective prévoit la compensation des fériés qui tombent sur le dimanche, or le jour de la fête du travail est régi par l'Art.25.1. S'il n'y a pas de problème pour le 8 Mai 2022, la Fnac auto-proclamée groupe socialement avancé, ne recule devant rien et a donc exclu le 1er du dispositif de récupération. D'autres entreprises ont déjà accordé sans sourciller ce jour de récupération à leurs équipes. Il faudra donc saisir la commission d'interprétation de notre branche pour un nouvel arbitrage. A la Fnac, la direction doit être accro à la castagne, y compris pour des brouilles. La pingrerie de la boîte est d'autant plus incompréhensible, qu'avec les années bissextiles, le prochain 1er Mai qui tombe sur un dimanche, ne se produira qu'en 2033 !





Plus on multiplie les mises au point sur la visio, moins c'est net ! On a bien compris qu'en ayant le casque, le casse-tête des priorités à donner entre l'internaute et le client en magasin se situe dans un no man's land aux frontières mal délimitées. De plus, l'encadrement dirigeant qui gère le GPS, a toutes les peines du monde, à donner une orientation claire. Le projet visio est donc arrivé sur le terrain en plein flou artistique. La direction entretient toujours la confusion bien fumeuse entre l'information personnalisée sur le traitement des données et l'autorisation sur le droit à céder à son image. Ce projet de visio continue de naviguer en eaux troubles,

la direction s'est montrée très vague sur le mode de refacturation des heures par Fnac.com. Aux heures planifiées ou aux appels décrochés ? Le doute subsiste encore. Entre la présentation macro de la visio et la réalisation en magasin, est apparu, une fois de plus, un abîme d'incompréhensions. Micro-frictions inévitables, quand, par exemple, un projet annoncé du Lundi au Vendredi- c'est écrit partout- se déploie sur le Samedi dans quelques magasins. La direction, très bravache de prime abord, ne voyant pourquoi elle s'offusquerait de faire tout le contraire de ce qui avait acté, justifie tout ce trafic par l'absence de... trafic dans nos rayons. Au cours de son premier mois de lancement, la visio est loin d'avoir trouvé sa vitesse de croisière, calme plat sur la volumétrie des ventes et repêchage des ventes par les vendeurs sur le site très nébuleux (sous les 48H00). Rien de chavirant ! La direction veut « embarquer les équipes » avec cette activité qui devrait prendre de l'ampleur, elle occulte que les salariés rament déjà beaucoup et galèrent quotidiennement à maintenir leur frêle embarcation de travail à flot.

Le régional de l'épars

#CSER #Organisation commerciale #unicité #Dysfonctionnement #Responsabilité

Depuis la mise en place de la nouvelle organisation commerciale, les premiers CSER se sont tenus. Un crash-test grandeur nature qui a confirmé les craintes de la CGT ! La direction s'est encore violemment heurté au principe de réalité ! Les instances régionales sont donc présidées par un DRV (directeur régional des ventes) qui, dans le meilleur des cas, ne visite dorénavant que la moitié des magasins, et s'en remet à un tiers pour l'autre partie. Ces DRV sont sensés parler une langue commune, mais en fonction des personnalités, les accents ne sont pas placés au même endroit, les premières cacophonies et dissonances sont vite apparues. Miser sur l'hypothétique capacité de persuasion d'un DRV sur l'autre, c'est avec cette formule peu convaincante, devant pourtant convaincre, que certains binômes de DRV comptent fonctionner ! Dans les actuels CSER, le président est considéré comme le chef d'établissement de tous les magasins composant le périmètre électoral. Le récent schéma commercial entérine aussi la responsabilité pénale d'un DRV sur le secteur à sa charge. Si un plafond s'effondre à Clermont, la DRV de la région Centre sera responsable, mais le sujet en instance sera examiné sous la présidence du DRV Rhône Alpes, avant de l'être prochainement par celui de la Bretagne. Déboussolant, non ? Ces premiers CSER sous cette nouvelle forme, ont donné lieu à un festival de questions sans réponse. Si certains DRV ont montré de belles facultés à taper systématiquement en touche, ça ne calme le jeu en rien ! Certains sujets brûlants comme la santé des salariés ou les conditions de travail, resteront au cœur de la mêlée et n'attendront pas 2 mois pour obtenir résolution. Face à ce grand éparpillement, façon puzzle, les élus vont vite perdre patience !



La nouvelle arène de l'info CSEC

résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »

CGT Fnac. On ne peut qu'adhérer.

